

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 1

3 mai

- Couver-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge

- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 2

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

19 mai

- Couver-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR

- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



9 juin

ÉTAPE 3

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couver-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)

- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



30 juin

ÉTAPE 4

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.